

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.iiac.ca

Pour diffusion immédiate

Un sondage de l'ACCVM mené auprès des chefs de la direction des sociétés de courtage en valeurs mobilières du Canada révèle une reprise des marchés boursiers – lente, mais solide

48 % prévoient que les marchés des capitaux à travers le monde seront au même point que l'an passé alors que 39 % pensent qu'ils s'amélioreront

Toronto, le 9 janvier 2014 – Malgré une autre année difficile pour le secteur des valeurs mobilières au Canada, les chefs de la direction des sociétés de courtage sont en général optimistes quant aux perspectives pour 2014, comme le montrent les résultats d'un sondage publié aujourd'hui par l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM).

En effet, selon *Perspectives 2014 de l'ACCVM sur les marchés des capitaux : sondage auprès des chefs de la direction des sociétés de courtage en valeurs mobilières du Canada*, 48 % des répondants prévoient que les marchés des capitaux seront à peu près au même point que l'an passé alors que 39 % pensent qu'ils s'amélioreront.

« Le fait que la moitié des chefs de la direction des entreprises du secteur prévoient que les marchés des capitaux seront à peu près au même point que l'an passé envoie un signal de stabilité », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM, lors son discours prononcé devant l'Empire Club du Canada dans le cadre d'un déjeuner-causerie sur les perspectives de l'investissement en 2014. « Pour les investisseurs, c'est une nouvelle positive importante. »

« De plus, cette confiance mitigée rappelle les résultats du sondage de l'an dernier, alors que les hauts dirigeants avaient affiché un optimisme prudent face à 2013. Les attentes ont été confirmées. L'année passée, la croissance a été lente, mais solide – ce qui nous donne une bonne raison de croire que ce qui se passera cette année sera conforme aux résultats de notre sondage. »

48 % des chefs de la direction des sociétés de courtage en valeurs mobilières prévoient une augmentation de la rentabilité des sociétés de courtage alors que 36 % pensent qu'il n'y aura pas beaucoup de changement dans ce domaine en 2014 pour leur société. Fait remarquable, 10 % des chefs de la direction prévoient des améliorations importantes – alors que l'an dernier, aucun chef de la direction ne l'avait prévu.

« Cela résulte des efforts importants consentis par plusieurs petites entreprises pour comprimer les dépenses, réaliser des économies d'échelle, augmenter leur chiffre d'affaires et en général assainir leur

situation financière. Si la conjoncture s'améliore, elles seront bien placées pour en profiter », a ajouté M. Russell.

Comportement des investisseurs

Le sondage de l'ACCVM a aussi montré que la majorité des chefs de la direction prévoient que les investisseurs participeront davantage au marché (63 %) et qu'ils diminueront leurs liquidités et quasi-liquidités (aussi 63 %).

« Cela indique clairement qu'après être restés sur la touche pendant des années, les investisseurs canadiens reviendront sur les marchés en 2014. »

Lorsqu'on leur demande s'ils s'attendent à des changements dans les effectifs de leur société, la majorité des chefs de la direction (52 %) prévoient engager du personnel en 2014, 42 % garderont les mêmes effectifs, et seulement 6 % prévoient des mises à pied.

Dans son discours, M. Russell a aussi souligné qu'il y a moins de chefs de la direction de sociétés courtage qui prévoient acquérir une entreprise ou participer à une coentreprise en 2014 – à peine le tiers par rapport à l'an dernier (10 % versus 30 %).

« Pourquoi une diminution de la tendance aux acquisitions? Tout simplement parce que plusieurs des petites sociétés parmi les plus rentables ont déjà été achetées. De plus en plus, les sociétés cherchent à prendre de l'expansion, et elles croient que pour y parvenir il est plus logique d'acheter des actifs et d'attirer le personnel dont elles ont besoin », a souligné M. Russell.

Il n'y a pas que de bonnes nouvelles cependant. Selon M. Russell, plusieurs sociétés ont beaucoup de difficultés à se maintenir en exploitation. Il précise que pour certaines d'entre elles, 2014 sera l'année déterminante pour leur survie jusqu'en 2015.

« Comme c'était le cas l'an passé, l'obstacle majeur est le fardeau réglementaire qui ne cesse de s'alourdir. Lorsqu'on leur demande de citer les trois plus importants obstacles qui nuiront à la croissance de leur entreprise en 2014, 84 % mentionnent le fardeau réglementaire, ce qui est semblable au pourcentage de l'an dernier. »

Pour montrer l'importance de cet obstacle, le deuxième obstacle mentionné le plus souvent – la concurrence sur les prix – a été mentionné seulement par 36 % des répondants.

M. Russell conclut : « Aux prises avec le fardeau généré par la multitude de nouvelles réglementations, le secteur insistera de plus en plus pour que chaque nouvelle réglementation soit pleinement justifiée. Le secteur et les entreprises canadiennes en quête de financement n'ont pas les moyens d'assumer d'autre fardeau réglementaire injustifié qui empêche les petites entreprises d'investir et nuit à la compétitivité de l'économie canadienne et à sa croissance. »

Au sujet du sondage



C'est en décembre 2013 que l'ACCVM a transmis le sondage aux chefs de la direction de ses 166 sociétés membres. Les répondants au sondage sont représentatifs de chaque région du pays et de chaque modèle d'entreprise : les petites sociétés de courtage de détail (35 %); les sociétés de courtage institutionnel (29 %); les sociétés de courtage intégrées, incluant celles détenues par les banques (16 %); les sociétés de courtage de taille moyenne (13 %); et les grandes sociétés de courtage de détail qui ne sont pas détenues par les banques (7 %).

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 166 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les entreprises. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis

Responsable des communications

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)

416 687-5475 – ligne directe au bureau

416 320-6920 – cellulaire

mgotzamanis@iiac.ca